

# ORLY *notre ville*



Journal municipal de la ville d'Orly

## *Budget 2018 Agir aujourd'hui et préparer demain*

Le budget 2018 a été adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 21 décembre. Il prévoit de nombreuses actions en direction de l'enfance, avec notamment la création de deux nouveaux selfs.

PAGE 6



# SOMMAIRE



19



20



10



18



24

## Dans ce numéro

- 04 Arrêt sur images
- 06 À la Une
- 10 L'actualité
- 14 Zoom sur
- 16 Vie des quartiers
- 17 Environnement
- 18 Culture
- 19 Jeunesse
- 20 Familles
- 21 Associations
- 22 Seniors
- 23 Économie
- 24 Rencontre
- 26 Mémoire
- 28 Conseil municipal
- 29 Expressions
- 30 Orly pratique

## En direct avec les Orlysiens

Soyez acteur de votre ville!  
Retrouvez-nous sur le web et sur Facebook.



[www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)



[facebook.com/villeorly](https://facebook.com/villeorly)



## L'ÉDITO

Inauguration du self des Explorateurs - rentrée 2017



## Meilleurs vœux 2018

**E**n ces tout premiers jours de l'année 2018, je vous présente, en mon nom et en celui du conseil municipal, tous mes vœux de bonheur et de santé. 2018 sera assurément riche en grands projets que nous lancerons cette année mais qui s'écriront au fil du temps pour préparer la ville d'Orly de demain :

- ❖ agrandissement, adaptation ou même reconstruction de nos écoles ;
- ❖ mise en œuvre de notre agenda 21, un plan d'actions locales innovantes pour préserver notre planète ;
- ❖ lancement de la seconde phase du programme de rénovation urbaine pour les quartiers des Navigateurs, des Lopofa, du secteur Nord de Calmette et les bâtiments Chandigarh et Racine.

Ces grands chantiers sont au cœur du budget que nous avons travaillé avec les services municipaux à la fois pour améliorer vos conditions de vie quotidienne et pour construire un futur de qualité. Les chiffres annoncés (54 millions en fonctionnement et 25 en investissement) démontrent la vitalité de notre commune et la qualité de notre gestion : notre endettement recule, les dotations de l'État également et pourtant nous n'augmentons pas les impôts.

Ces chiffres illustrent nos grandes orientations politiques : la volonté de créer les conditions pour que tous les enfants d'Orly puissent réussir, celle de donner une voix à notre jeunesse, celle d'embellir la vie des habitants des quartiers, celle encore de donner une chance à notre planète. Nos valeurs de solidarité, de proximité et de citoyenneté se retrouvent ainsi dans chacune des lignes de notre budget 2018.

Premier des moments de convivialité de l'année, la cérémonie des vœux se déroulera vendredi 12 janvier à 19h dans les salons de la mairie. J'espère que vous me ferez l'honneur de votre présence.

*Belle année 2018.*

**Christine Janodet**  
Maire d'Orly  
Conseillère départementale

**ORLY** *notre ville*  
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ORLY

**DIRECTRICE DE LA PUBLICATION**  
Christine Janodet

**ÉDITEUR**  
Mairie d'Orly  
7, avenue Adrien Raynal  
94310 ORLY  
Tél. : 01 48 90 2000  
[www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)

**DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION**  
André Pereira

**RÉDACTRICE EN CHEF**  
Lucie Plantade

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
Vincent Rebérioux, Patricia Delon, Lucie Plantade, André Pereira et les services municipaux.

**RÉDACTION**  
Lucie Plantade

**PHOTOS**  
Les services municipaux

**SECRÉTARIAT**  
Tél. : 01 48 90 20 95

**CONCEPTION GRAPHIQUE, MAQUETTE**  
L'Ours en Plus  
[www.loursenplus.fr](http://www.loursenplus.fr)  
Tél. : 06 82 41 30 87

**IMPRIMEUR**  
RAS  
Avenue de Tissonvilliers  
95400 Villiers-le-Bel  
Tél. : 01 39 33 01 01

**PUBLICITÉ**  
Direction de la communication

**TIRAGE**  
11 600 exemplaires

**ISSN**  
0397-3751

**ENVIRONNEMENT**  
Ce document est imprimé sur papier PEFC. 10-31-1 300

**DISTRIBUTION**  
**Vous ne recevez pas le journal municipal dans votre boîte aux lettres ?**  
Merci de nous le signaler en envoyant un mail à [orlynoreville@mairie-orly.fr](mailto:orlynoreville@mairie-orly.fr), en précisant votre adresse postale et le(s) numéro(s) non distribué(s).

**TARIF**  
1,52 euros



# ARRÊT SUR IMAGES



1

## TEMPS FORTS À ORLY



2

### 16 ET 17 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël 1 s'est tenu durant deux jours sur la place du Marché du centre ancien, avec ses chalets, son manège, la venue du Père Noël et diverses animations ludiques et artistiques. Les Géants d'Orly 2 ont accompagné les familles qui assistaient à la projection du film *L'étoile de Noël* depuis le Centre culturel jusqu'au marché de Noël.

### 17 DÉCEMBRE FÊTE DES SOLIDARITÉS

Réunis autour des valeurs de la solidarité et de l'entraide, les Orlysiens sont venus en famille ou entre amis participer aux animations proposées par le Conseil départemental, avec le concours de la ville et d'associations locales, lors de la *Fête des solidarités*.



### DÉCEMBRE FÊTES DE FIN D'ANNÉE

En décembre, les quartiers se sont animés au rythme des fêtes de fin d'année, organisées par les associations, amicales de locataires et Conseils de quartiers. Retrouvez plus de photos sur la page facebook Ville d'Orly.



Quartiers Centre



Navigateurs



La Sablière



© Faiseur d'images



© Faiseur d'images

### 10 NOVEMBRE FÉLICITATIONS AUX BACHELIERS

La municipalité a organisé une cérémonie afin de féliciter les Orlysiens fraîchement diplômés d'un baccalauréat. Tous se sont vu remettre un chèque cadeau afin de récompenser leurs efforts et de les soutenir dans la poursuite de leur parcours. Des animations et une présentation des dispositifs jeunesse de la ville étaient aussi proposées.

### 25 NOVEMBRE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le Centre culturel Aragon-Triolet proposait un ciné-débat à l'occasion de la *Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes*. Le public a notamment pu découvrir le court-métrage *Victime pendant 5 ans*, créé par des élèves du lycée Armand Guillaumin, et le film *Les femmes du bus 678*.



### 24 NOVEMBRE DES RECETTES À PARTAGER

Habitants, élus et membres d'associations et de structures locales étaient réunis au Centre social Andrée Chedid afin de fêter la sortie du livre de recettes orlysiennes *OrlyFood*.



L'ouvrage est disponible gratuitement au centre administratif, dans la limite des stocks disponibles, et sur le site [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr).



© Raphaël

### 11 NOVEMBRE COMMÉMORATION

Des élèves des collèges Desnos et Dorval ont participé à la commémoration de l'armistice de 1918, aux côtés des élus de la municipalité et de membres d'associations d'anciens combattants.





# BUDGET 2018

## AGIR AUJOURD'HUI ET PRÉPARER DEMAIN

Malgré un contexte financier contraint, la municipalité réaffirme à travers son budget 2018 sa volonté de maintenir, pour aujourd'hui et pour demain, des services publics de proximité modernes, qui répondent aux besoins exprimés par les Orlysiens.

Adopté en décembre par le Conseil municipal, le budget 2018 de la ville d'Orly prévoit, malgré des ressources restreintes, le maintien d'un **service public de qualité** sur le territoire.

Conformément au projet politique de la municipalité, **l'enfance, la jeunesse, l'action sociale, la santé, le vivre ensemble et l'aménagement de la ville** y restent des priorités.

En 2018, la municipalité prévoit notamment de s'engager dans un **programme pluriannuel de réhabilitation et de création d'établissements scolaires**, elle lancera de façon effective son **plan d'actions en matière de développement durable** (Agenda 21) et elle poursuivra les **actions menées au titre de la politique de la ville** sur les quartiers prioritaires.

### BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT : 10,3 MILLIONS EN MOINS EN 10 ANS

Le budget 2018 de la ville d'Orly a été établi dans un contexte financier contraint et incertain pour les collectivités territoriales. Depuis 2008, les dotations de l'État sont en effet en baisse continue. Pour la commune d'Orly, cette baisse représente une perte de 10,3 millions de recettes entre l'année 2008 et l'année 2018, soit près de 19 % de son budget annuel. Les économies drastiques demandées par l'État et les mesures annoncées ces derniers mois, telles que la réforme de la taxe d'habitation, sans garantie de compensation sur le long terme, viennent encore fragiliser les politiques locales.

**Pour maintenir des services publics municipaux modernes et de qualité, la ville procède à une maîtrise et à une rationalisation de ses dépenses.**

Des choix sont opérés. Un important travail de recherche de financements extérieurs est également mené.

**Le budget 2018 permettra ainsi de poursuivre les politiques mises en place**, de préserver la bonne la santé

financière de la commune, tout en garantissant, pour les habitants, le maintien sans augmentation des taux communaux des impôts locaux.

### DES TAUX D'IMPOSITION STABLES DEPUIS 7 ANS

En 2012, la municipalité s'était engagée auprès des Orlysiens à maintenir, sans augmentation, les taux d'imposition communaux. **Cet engagement sera à nouveau maintenu en 2018, et ce pour la 7<sup>e</sup> année consécutive** (taxe d'habitation : 24,03 %, taxe sur le foncier bâti 18,64 %, taxe sur le foncier non bâti : 44,55 %)

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) n'augmentera plus.

Pour rappel, cette taxe avait été rendue obligatoire en 2013 par le Grenelle de l'environnement. Aujourd'hui et depuis 2016, avec un taux à 6,37 %, la Teom couvre en totalité le coût d'enlèvement et de traitement des déchets. Cette taxe étant désormais équilibrée et cette compétence étant transférée au territoire, son taux sera maintenu, sans augmentation, en 2018.



*La ville peut avoir recours à des emprunts pour financer des projets participant à la qualité de vie des Orlysiens. Elle conserve néanmoins une santé financière saine. À la fin de l'année 2018, sa dette aura été réduite de près de 10 millions d'euros en 5 ans.*

### LA DETTE EN BAISSÉ

Comme un ménage, une commune peut contracter des emprunts pour réaliser ses projets. Des sommes importantes ont ainsi été empruntées afin de contribuer au renouvellement urbain de la ville, à l'amélioration du cadre de vie et à la diversification du parc de logements. La ville a également recours à l'emprunt afin de financer des projets publics : écoles, parcs, équipements sportifs...

Malgré les dettes, la situation financière de la ville d'Orly reste saine et la commune est en capacité de rembourser ses emprunts. Son endettement est d'ailleurs en baisse continue depuis 2013. **La gestion maîtrisée des finances publiques a permis une baisse progressive de la dette, qui aura été réduite de près de 10 millions d'euros en 5 ans.** Elle s'élevait en effet à 48,1 millions d'euros en 2013. Selon les dernières estimations, elle était établie à 39,1 millions d'euros fin 2017 et descendra à 38,7 millions d'euros fin 2018.



Deux nouveaux selfs seront aménagés en 2018 afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

## LES AXES PRIORITAIRES DU BUDGET 2018

**Si les dépenses doivent permettre de déployer des services publics de qualité dans tous les domaines d'intervention de la commune, l'enfance, la jeunesse, l'action sociale, la santé, le vivre ensemble et l'aménagement de la ville sont les grandes priorités du budget 2018 à Orly.**

### PRENDRE SOIN DE L'ENFANCE

À travers l'entretien et l'aménagement des écoles et structures municipales, par la mise en place d'aides, l'organisation d'activités et le soutien apporté à divers projets, la ville contribue à la réussite et à l'épanouissement de tous les enfants.

En 2018, elle prévoit notamment de s'engager dans un vaste programme de réhabilitation et de création d'établissements scolaires afin d'accompagner l'accroissement attendu de la population Orlysiennne. Ce plan, sur 10 ans, représentera à terme environ 40 millions d'euros d'investissements pour l'enfance.

Cette année, la ville aménagera également deux nouveaux selfs au sein de ses restaurants scolaires. Mis en place dans deux premiers établissements en 2017, ce mode de service permet d'accueillir dans de meilleures conditions un nombre plus important d'enfants, tout en les amenant vers plus d'autonomie.

### ENCOURAGER LA JEUNESSE

La jeunesse restera en 2018 une priorité municipale. La ville d'Orly déploie en effet de nombreuses actions en direction des jeunes, afin de les accompagner vers l'autonomie. Elle dispose notamment de deux structures qui les accueillent tout au long de l'année et durant les vacances scolaires : le Centre social Andrée Chedid et le forum Pablo Neruda. Des animations et projets d'accompagnement éducatifs et professionnels y sont déployés. Les moyens alloués seront maintenus en 2018.

Parmi les nouveautés, la ville prévoit notamment de généraliser les aides proposées aux jeunes qui poursuivent des études supérieures.

### AGIR POUR LE VIVRE ENSEMBLE

La ville d'Orly continuera en 2018 à soutenir le développement d'activités sportives municipales ou associatives, mais aussi à proposer une programmation culturelle pour tous les publics, contribuant ainsi au lien social et au bien vivre ensemble.

Le fonctionnement du Centre culturel représentera une dépense de 1,03 million d'euros. Les subventions aux associations s'élèveront quant à elles à 1,08 million d'euros.

### UNE VILLE SOLIDAIRE

L'action sociale figure également parmi les piliers de la politique locale. En

2018, la ville d'Orly continuera à se mobiliser pour les familles, les seniors et les publics les plus fragiles.

De nouvelles actions seront notamment déployées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : formations sur les savoirs de base, charte contre le décrochage scolaire, travail avec les partenaires de l'emploi sur les clauses d'insertion...

La subvention allouée au Centre communal d'action sociale s'élèvera par ailleurs à 2,4 millions d'euros.

### UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ POUR LES ORLYSIENS

La commune investit de façon conséquente pour aménager le territoire et mettre en valeur ses ressources.

En 2018, elle lancera par exemple de façon effective son plan d'actions en matière de développement durable (Agenda 21). Celui-ci sera présenté au printemps.

L'année sera également marquée par l'avancée de grands projets autour des espaces verts (*voir article p. 14 de ce journal*). À lui seul, l'aménagement du Parc Marcel Cachin représentera par exemple une dépense d'investissement de 1,2 million d'euros.

La ville prévoit aussi plusieurs interventions sur la voirie et des travaux d'aménagement de parkings au niveau de la Ferme Marais et aux abords du Parc des Saules.



## LES PRINCIPAUX CHIFFRES DU BUDGET 2018

### LE BUDGET D'UNE VILLE, MODE D'EMPLOI

#### QU'EST-CE QUE LE BUDGET ?

Le budget est l'acte qui prévoit pour une année civile, l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune.

#### COMMENT EST-IL DÉFINI ?

Par le vote du « budget primitif », le Conseil municipal prévoit les moyens financiers nécessaires à la mise en application de la politique définie par

la majorité municipale. Après ce vote, le budget peut être soumis en cours d'année à des ajustements pour faire face à des dépenses ou recettes qui n'avaient pu être anticipées.

#### DE QUOI EST-IL COMPOSÉ ?

Le budget comprend deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Chacune de ces deux parties est composée elle-même de dépenses et de recettes.

Le budget communal doit obligatoirement être équilibré, ce qui signifie que les dépenses doivent être égales aux recettes, dans chaque section.

### LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2018, les dépenses d'investissement de la ville s'élèveront à 25 millions d'euros, dont 9,7 millions d'euros de dépenses d'équipement. Ces dernières permettront le développement des équipements publics nécessaires aux secteurs de l'éducation, de l'action sociale, de la santé, de la jeunesse, du sport et de la culture.

#### QUELLES SONT LES PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT EN 2018 ?



AMÉNAGEMENT,  
TRAVAUX, URBANISME  
5,6 millions d'€



ÉDUCATION,  
ENFANCE, FORMATION  
3,5 millions d'€

### LE BUDGET D'INVESTISSEMENT, C'EST QUOI ?

**LES RECETTES D'INVESTISSEMENT** comprennent les emprunts, les dotations et subventions. On y trouve aussi « l'autofinancement », qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

**LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT** sont essentiellement composées du remboursement de la dette et de dépenses d'équipement : travaux d'aménagement, acquisitions foncières, achats de matériel...

### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses fonctionnement de la ville d'Orly s'élèveront en 2018 à 54 millions d'euros. Elles couvriront tous les domaines d'intervention de la commune, en privilégiant l'enfance, la jeunesse, la solidarité et la santé, la culture et le sport ainsi que le cadre de vie.

#### EN UN CLIN D'ŒIL



### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT, C'EST QUOI ?

**LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT** correspondent essentiellement aux sommes perçues par la ville au titre des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat et de la participation financière des habitants aux prestations municipales (accueils de loisirs, activités seniors, sorties...).

**LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** regroupent quant à elles toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante de la ville, celles qui reviennent chaque année : entretien des bâtiments et de la voirie, frais de personnel, achats de denrées pour la restauration scolaire, subventions aux associations, remboursement des intérêts des emprunts...

# L'ACTUALITÉ DANS NOTRE VILLE

## ÉVÈNEMENT CÉRÉMONIE DES VŒUX



Vendredi 12 janvier, à 19h, dans les salons de la mairie, Christine Janodet, maire d'Orly et conseillère départementale du Val-de-Marne, et le conseil municipal vous convient à la traditionnelle réception des vœux.

Pour élus et habitants, cet événement festif est chaque année l'occasion de se rencontrer et d'échanger en toute convivialité, autour d'un buffet.

Courant décembre, des invitations ont été adressées dans toutes les boîtes aux lettres. Il est recommandé de venir muni de cette invitation.

❖ **Informations pratiques**  
Salons de la mairie  
1 place François  
Mitterrand, Orly



## Avec vous

### PARTAGER LES PROJETS POUR ORLY

**Trois réunions étaient organisées les 14, 15 et 16 novembre à travers la ville pour inviter aux échanges entre élus et habitants.**

Christine Janodet, maire d'Orly, accompagnée de plusieurs élus de la majorité, a présenté aux Orlysiens les principales actions menées depuis le début leur mandature, en 2014, ainsi que les projets à venir. Des temps d'échanges ont permis aux Orlysiens présents de faire part de leurs questionnements, idées et propositions pour la ville.

De nombreux sujets ont pu être abordés, concernant l'aménagement de la commune, la propreté, la sécurité, l'organisation du temps scolaire, le sport dans la ville, la santé ou encore la communication. Curieux de mieux comprendre les projets municipaux, parfois critiques ou au contraire satisfaits d'être dans « une ville qui est en vraie évolution (...) très dynamique par rapport à d'autres », les habitants ont pu avoir un échange direct avec les élus et obtenir des réponses à leurs questions.

#### Les rencontres continuent

Tout au long de l'année, de nombreux temps d'échanges sont organisés avec vos élus, notamment à travers les conseils consultatifs en place : Conseils de quartiers, Conseil des seniors, Conseil des enfants, Conseil de la vie associative d'Orly, Conseil de la culture...

#### Prochains Conseils de quartiers :

- ❖ Secteur Est : Jeudi 8 février, à 20h, accueil de loisirs Adrienne Bolland
- ❖ Secteur Centre : Jeudi 14 mars, à 20h, Centre social Andrée Chedid
- ❖ Secteur Ouest : Jeudi 5 avril, à 20h, salle de l'Orangerie



## Santé

### LE FUTUR CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ PREND FORME

**Le projet architectural retenu par la ville permet d'identifier facilement la structure et s'intègre de façon harmonieuse dans le quartier. Un parking public est prévu en sous-sol.**

Les deux centres municipaux de santé actuels étant vieillissants, et dans sa volonté maintenir une offre de santé publique sur Orly, la municipalité prévoit de construire un nouveau centre municipal de santé unique, qui verra le jour en 2020.

Afin d'être accessible à tous, ce nouvel équipement sera situé en cœur de ville, rue du Docteur Calmette. Plus précisément, il sera implanté entre le Centre culturel et le nouveau collège Desnos, juste avant l'établissement scolaire.

De premières intentions ont été présentées par l'architecte sélectionné par la ville. Le projet retenu par la municipalité, qui devra encore être affiné, prévoit la construction d'un bâtiment facilement identifiable en tant que service public et qui s'intègre de façon harmonieuse dans son environnement. Construite sur une parcelle de 997 m<sup>2</sup>, la structure s'élèvera sur une faible hauteur (3 niveaux) et viendra s'intégrer dans l'alignement des habitations existantes. La forme du bâtiment permettra d'offrir des respirations entre le centre de santé et les immeubles alentours. 315 m<sup>2</sup> seront consacrés à des espaces végétalisés, profitant à la fois au centre de santé et au cadre de vie du quartier. Afin de permettre une bonne intégration dans le quartier, la question du stationnement sera traitée dans le cadre de ce projet. Un parking public est notamment prévu en sous-sol.

Les centres municipaux de santé actuels resteront ouverts jusqu'à ce que ce nouvel équipement entre en activité.

## Rythmes scolaires

### VERS UN RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Fin 2017, la municipalité d'Orly a lancé une large consultation auprès des Orlysiens et de la communauté éducative sur les rythmes scolaires, en lien avec le Comité de pilotage du Pedt (Projet éducatif de territoire). **Tenant compte des souhaits exprimés par les familles, la ville proposera un retour à la semaine des 4 jours d'école à partir de la rentrée de septembre 2018.** Il s'agit en effet du scénario ayant remporté une large majorité de voix (67 % des voix exprimées). Cette organisation devra être validée courant mars par la Direction académique de l'Éducation nationale du Val-de-Marne.

## ORLY'BERTÉ LES DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES COMMENCENT



Début 2018, le Centre communal d'action sociale (Ccas) lancera le nouveau service de déplacements Orly'berté. Les réservations pourront être faites au 01 48 90 21 33 (même numéro que le taxi social).

Le principe de ce dispositif est de mettre en relation bénévoles et personnes âgées ou handicapées afin de les accompagner dans leurs déplacements ponctuels ou réguliers à pied, en voiture ou en transports en commun. Le Ccas reste un interlocuteur central pour organiser les échanges entre bénévoles et bénéficiaires.

Plusieurs habitants de la ville se sont déjà portés volontaires. Tout Orlyisien âgé d'au moins 18 ans, qu'il soit titulaire ou non d'un permis de conduire, peut proposer ses services en remplissant un formulaire sur le site [mairie-orly.fr](http://mairie-orly.fr) ou à l'accueil du Centre administratif.

## ASSOCIATIONS RÉCOMPENSES

En décembre, plusieurs bénévoles de l'Aso ont reçu la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif : Charlette Obis (médaille d'or), José Luzein, Anne-Sophie Lourenço, Laurent Garry (médailles de bronze), Hakim Harzoun (lettre de félicitations). Il s'agit d'une distinction ministérielle.



## TRAM 9

FIN DE LA 1<sup>ÈRE</sup>  
TRANCHE  
DE TRAVAUX

En janvier et février, les travaux préparatoires et de déviations de réseaux liés au futur Tram 9 prendront fin, permettant le lancement des travaux de plateforme à partir du mois d'avril.

C'est une première tranche de travaux importante qui prendra fin dans les prochaines semaines. Depuis un peu plus d'un an, la ville et plusieurs entreprises ont en effet procédé aux travaux préparatoires à ceux du tramway, afin de dévier ou de moderniser les réseaux souterrains situés sous l'emprise des futures voies : eau, gaz, électricité, télécommunications... Ces travaux sont sur le point de se terminer.

Dès le mois d'avril, les premiers travaux de construction de la plateforme pourront ainsi débuter.

Prévu pour une mise en service en 2020, le tramway Tram 9 reliera Paris-Porte de Choisy au centre-ville d'Orly (place Gaston Viens) en moins de 30 minutes.

Lors des réunions publiques organisées en novembre dernier, la maire d'Orly a rappelé que la ville continue à se battre pour qu'à terme il soit prolongé jusqu'à l'aéroport. En attendant, la municipalité a réussi à obtenir la garantie que la ligne de bus 183 adoptera un rythme plus soutenu à partir de 2020, permettant de relier efficacement le terminus du Tram 9 et l'aéroport.

## Vidéoprotection

LES CAMÉRAS DE  
VIDÉOPROTECTION  
ENTRENT EN SERVICE

Depuis décembre, un dispositif de vidéoprotection est progressivement déployé dans la ville.

De nos jours, la vidéoprotection est partout : gares, aéroports, centres commerciaux, parkings... Afin de répondre à une demande exprimée par les habitants au sein des organes de consultation de la commune, dont les Conseils de quartiers, la ville déploie actuellement un dispositif de vidéoprotection qui viendra compléter les caméras déjà installées par certains bailleurs.

Bien que ce dispositif ne remplace par la présence humaine, il est aujourd'hui reconnu comme un élément important de la chaîne de production de la sécurité publique, au sens qu'il décourage le passage à l'acte, renforce le sentiment de sécurité, permet l'élucidation de nombreux faits délictueux et permet d'innocenter les personnes qui seraient suspectées à tort. Sa mise en place est réalisée dans un cadre légal et réglementaire, garantissant les libertés individuelles et le respect de la vie privée.

Les emplacements, stratégiques, ont été définis avec la Police nationale. Les caméras sont réglées afin de filmer uniquement l'espace public, les parties privées des habitations étant floutées afin de respecter la vie privée de chacun. Le visionnage des images se fait uniquement en cas de nécessité, dans un local sécurisé. Les images peuvent par ailleurs être déportées vers les locaux de la Police nationale en cas de besoin.

L'installation de la vidéoprotection à Orly représente un coût total de 250 000 €, financé à hauteur de 110 000 € par la Région et le Fonds interministériel de prévention de la délinquance. 15 panneaux seront installés aux entrées de ville afin d'informer la population.

## Enquête obligatoire



## RECENSEMENT

L'Insee procède tous les ans au recensement d'un échantillon de la population. À Orly, 8 % des logements doivent être recensés chaque année, soit environ 800 logements et 1 800 personnes. Cette étude, obligatoire, sert à ajuster les politiques publiques (besoins en équipements, moyens de transports...). L'enquête se déroulera du 18 janvier au 24 février 2018. Les agents recenseurs municipaux (voir photos) se présenteront directement à votre domicile, munis d'une carte officielle.

Plus d'informations  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

INFRACTIONS  
NOUVEAU  
BARÈME

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, en application d'un décret national, plusieurs infractions au stationnement pourront entraîner une amende de 35 € (au lieu de 17 € auparavant), ainsi qu'une mise en fourrière du véhicule. Cela concerne notamment le non respect du stationnement en alternance ou encore la non utilisation ou mauvaise utilisation du disque de stationnement.

Plus d'informations  
[www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)

18-29 ANS  
LA POLICE  
RECRUTE

La Police nationale recrute des adjoints de sécurité dans le Val-de-Marne. Ce dispositif offre aux jeunes, âgés de 18 à moins de 30 ans, une formation, une expérience, une rémunération et des débouchés professionnels tout en leur permettant de participer à des missions de service public. Il s'agit d'un emploi de 3 ans renouvelable une fois. La formation dispensée permet l'obtention d'une certification de niveau 5 (équivalent Bep-Cap) avec le titre d'adjoint de sécurité intérieure.

Renseignements :  
Tél. : 01 45 13 34 36 / 34 47  
[www.lapolicenationalerecrute.fr](http://www.lapolicenationalerecrute.fr)



## Vos démarches

DE PLUS EN PLUS DE SERVICES  
EN LIGNE

De nombreuses démarches peuvent désormais être réalisées sur Internet. Faites attention aux sites sur lesquels vous naviguez et, si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à vous faire accompagner dans vos démarches.

Les institutions sont de plus en plus nombreuses à vous proposer des services en ligne pour vos démarches. Afin d'offrir à chacun un accès à Internet, la ville met à disposition des ordinateurs en libre accès au centre administratif (7 avenue Adrien Raynal) et au Point d'accès au droit (2 place Gaston Viens). Du personnel peut également vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à en faire la demande.

Quelques exemples de démarches en ligne :

- ❖ Démarches liées aux **certificats d'immatriculation et aux permis de conduire** : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).
- ❖ Pré-demande de **carte d'identité** ou de **passport** : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).  
Prise de rendez-vous pour finaliser la demande : [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr).
- ❖ Demande d'**acte d'état civil** (acte de naissance, de mariage ou de décès) : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).
- ❖ Inscriptions sur les **listes électorales** : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).
- ❖ Demande de **logement social** : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr).
- ❖ Demande de **place en crèche** : [creches.valdemarne.fr](http://creches.valdemarne.fr).
- ❖ Paiement d'**impôts** : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).
- ❖ Attestations de la **Caisse d'allocations familiales** : [www.caf.fr](http://www.caf.fr).
- ❖ Démarches suite à un **changement d'adresse** : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).
- ❖ Démarches liées à l'**assurance maladie** : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr).
- ❖ Inscription à **Pôle emploi** : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr).
- ❖ Inscriptions à de nombreux **services et activités de la ville d'Orly et du Centre communal d'action sociale** : [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr).

## Impayés municipaux

## N'ATTENDEZ PAS

Si vous vous retrouvez en situation de ne pas pouvoir régler une ou plusieurs facture(s) municipale(s) (cantine, étude, accueils de loisirs...), le Centre communal d'action sociale est là pour vous accompagner (au centre administratif ou au 01 48 90 21 41).

Plus la difficulté est évoquée tôt, plus il y a de solutions qui peuvent être mises en place. L'essentiel est de ne pas attendre. En effet, un impayé peut entraîner une exclusion temporaire des activités, voire définitive s'il se reproduit plus de trois fois.



# ZOOM SUR

## ESPACES VERTS

### Trois parcs en projet

Trois projets d'aménagements et de réhabilitations d'espaces verts sont actuellement en cours : le parc Méliès, le futur parc des Roses et le parc Marcel Cachin.

Les parcs et espaces verts participent largement de la qualité du cadre de vie des Orlysiens. Après l'aménagement du très arboré et très fréquenté Parc Mermoz il y a quelques années, la ville poursuit aujourd'hui trois autres grands projets. Au Nord de la ville, sur le secteur des Roses, elle travaille avec les habitants à affiner le projet de création d'un nouveau parc. À l'Ouest, elle poursuit la réhabilitation du Parc Méliès. À l'Est, le réaménagement du Parc Marcel Cachin se précise, avec l'aide d'un paysagiste.

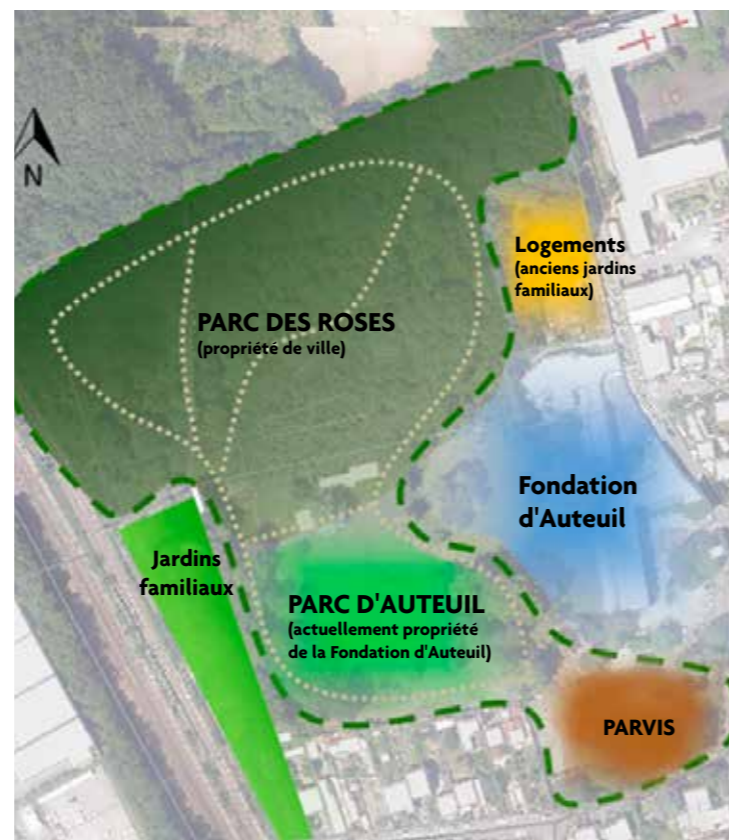
#### LES ROSES VERS UN PARC ÉLARGI

La municipalité d'Orly a mis au cœur de son projet politique la démocratie participative. Elle met ainsi un point d'honneur à consulter la population sur tous les grands projets municipaux. La récente consultation et l'évolution du projet situé sur le secteur des Roses en est l'un des exemples.

En effet, depuis plusieurs mois, la ville affine avec les habitants volontaires son projet d'aménagement d'un nouveau parc sur le secteur des Roses, situé à la limite de Thiais, au Nord de la ville. Alors que plusieurs scénarii ont déjà été imaginés avec un groupe d'habitants volontaires, un nouveau projet plus étendu est actuellement à l'étude.

La ville a en effet entamé des négociations avec les Orphelins d'Auteuil en vue d'acquérir le parc dont ils sont propriétaires. Situé juste à côté du terrain communal des Roses, celui-ci n'est aujourd'hui que peu utilisé par la Fondation. Il doit par ailleurs être rendu inconstructible dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme, réduisant nettement sa valeur marchande.

Dès que cette acquisition aura pu être confirmée, l'aménagement du nouveau parc pourra débuter. Il devrait ainsi s'étendre sur une surface totale de plus de 4 hectares (contre 1,4 hectare selon le dernier scénario envisagé). Dans l'optique de ce projet, seule une petite partie (0,3 hectare) du terrain communal actuel a été cédée au groupe Pierreval en vue de la réalisation d'un programme de 50 logements, avec parking en sous-sol. Ce nouveau projet est ainsi économiquement viable pour la commune, tout en répondant au mieux aux attentes exprimées par les habitants.



Le schéma ci-dessus présente des principes d'aménagement possibles pour ce futur parc. Ces intentions ont été présentées au groupe de travail et lors du dernier Conseil de quartiers. Elles seront affinées avec les habitants et des équipes d'architectes et de paysagistes.



La réhabilitation du Parc Méliès se poursuit et permettra de ramener de la lumière dans le parc.

#### PARC MÉLIÈS LA RÉHABILITATION SE POURSUIT

Engagée depuis plusieurs années, la réhabilitation du Parc Méliès se poursuivra en 2018 et 2019. Les objectifs de ce vaste projet sont multiples : **embellir le parc et le rendre plus attractif, favoriser le retour d'une plus grande biodiversité et travailler à une meilleure sécurisation de cet espace.**

Les travaux menés ces dernières années portaient essentiellement sur les contours du parc et sur le secteur du complexe sportif Jean-Pierre Beltoise. Une nouvelle entrée a ainsi été créée rue Guy Môquet et les équipements sportifs ont été modernisés et développés.

Début 2018, des travaux d'éclaircissement seront menés afin de ramener de la lumière dans le parc. Cela contribuera à la fois à le rendre plus agréable pour les personnes qui s'y promènent et à le rendre plus riche en termes de biodiversité. En effet, le Parc Méliès compte aujourd'hui de très nombreux arbres. Trop compressés pour croître dans de bonnes conditions, ils sont parfois malades, assombrissent le parc et appauvrissent le sol, qui est devenu un sous-bois en de nombreux endroits. Les éclaircies permettront de mettre en valeur et de préserver les arbres de qualité qui s'y trouvent, tout en redonnant de la lumière et de la respiration au parc. Cette lumière favorisera le retour d'une faune et d'une flore riche. De nouvelles espèces ornementales pourront être installées. La pièce d'eau scintillera à nouveau, redevenant un atout majeur du parc. Enfin, ces éclaircies permettront de lutter contre la présence de rats, qui prolifèrent dans les espaces sombres.

Le bois coupé sera mis à disposition des habitants. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en s'inscrivant par téléphone au 01 48 90 22 25.

Au printemps, la ville viendra ensuite clôturer le parc, permettant une meilleure sécurisation. Il pourra ainsi être fermé la nuit, répondant aux sollicitations faites par les Orlysiens, notamment lors des Conseils de quartiers.

Une fois ces différents travaux réalisés, de nouveaux aménagements intérieurs pourront alors être implantés (fleurs, arbustes, jeux pour enfants...), venant finaliser la réhabilitation tant attendue de ce parc.

#### PARC MARCEL CACHIN UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE

Dans le cadre du renouvellement urbain, plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été ou seront dans les prochaines années réinventés afin d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants.

Dans le quartier Calmette, un vaste projet de requalification du parc Marcel Cachin est en cours.

De premiers ateliers avaient été organisés en 2015 et 2016 afin de recueillir les souhaits des habitants et des structures de proximité (ludothèque, école...). Ce travail a permis d'élaborer un « cahier de prescriptions », sur lequel pourra s'appuyer le paysagiste en charge du projet.

L'an dernier, la ville a lancé un appel d'offres et un paysagiste a été sélectionné. Il formulera des propositions qui seront étudiées par les équipes de la ville, les élus et les habitants courant 2018. L'objectif est ainsi de pouvoir entamer les travaux rapidement afin que le nouveau parc puisse être livré dès 2019.



# VIE DES QUARTIERS

VISITE OFFICIELLE  
LE JARDIN DU  
PARTAGE



Le 6 décembre dernier, les membres du jardin partagé « Le Potager sucré-salé » ont présenté leur projet à Laurent Prévost, préfet du département, accompagné pour l'occasion de Christine Janodet, maire d'Orly.

Porté par les associations Acer et Orly Trait d'Union, avec le soutien de la ville, le jardin partagé est un projet collectif auquel participent activement les habitants du quartier. Lieu de vie ouvert à tous, convivial, il facilite les rencontres entre générations et permet la sensibilisation des Orlysiens, petits et grands. Trois jeunes ayant aidé au projet à travers des chantiers éducatifs étaient également présents pour expliquer leur action.

**Plus d'informations**

Acer : 01 48 52 50 59

Orly trait d'union : 06 12 04 90 61

**SERVICES DE PROXIMITÉ**  
LA POSTE

À partir du 8 janvier, les horaires du bureau de Poste d'Orly Les Saules seront les suivants :

- ❖ Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h30-18h
- ❖ Le samedi : 9h-12h30

Le nombre d'heures d'ouverture par semaine reste inchangé. Ces modifications font suite à une étude de la fréquentation du bureau de Poste. Elles visent à adapter au mieux le service aux besoins des usagers.



Conseil de quartiers Centre - 9 novembre 2017



Conseil de quartiers Ouest - 7 décembre 2017

**CONSEILS DE QUARTIERS**

## LES ACTUALITÉS DES QUARTIERS CENTRE ET OUEST

**Revitalisation des commerces, constructions, stationnements et sécurité faisaient partie des grands sujets traités lors des derniers Conseils de quartiers.**

Les Conseils de quartiers Centre et Ouest se sont réunis les 9 novembre et 7 décembre derniers. Comme à l'accoutumée, les présidents des conseils Thierry Atlan et Jacqueline Marconi ont pris le temps d'apporter des réponses aux sujets soulevés lors de précédentes séances, abordant entre autres les problématiques de la sécurité routière et des stationnements gênants.

Lors des deux réunions, les conseillers et le public ont pu être informés sur le dispositif de vidéosurveillance progressivement déployé sur la ville (voir article p. 12).

**Lors du Conseil de quartiers Centre,** un point a également été fait sur divers projets de construction : 55 logements et 71 places de stationnement rue Noyer Grenot, 48 logements, 69 places

de stationnement, 44 m<sup>2</sup> de bureaux et 99 m<sup>2</sup> de commerces avenue des Martyrs de Châteaubriant, 20 logements et 28 places de stationnement rue Paul Vaillant Couturier. Le projet d'aménagement d'un futur parc et d'un petit immeuble d'habitation sur le secteur des Roses a aussi été présenté (voir article p. 14).

**Durant le Conseil de quartiers Ouest,** l'assemblée s'est longuement intéressée au travail mené par la municipalité pour redynamiser les commerces dans le centre ancien. La ville mène en effet un travail de prospection. Elle est par exemple en contact avec le syndicat des libraires. Une supérette devrait être installée place du Centre ancien. Le propriétaire de la petite épicerie de la rue du commerce devrait lancer un nouveau projet. Une réflexion est aussi en cours pour renforcer l'attractivité du marché.

**Comptes-rendus de séances  
complets**

[www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)

# ENVIRONNEMENT

ARRÊT SUR IMAGE  
LE CONCOURS  
DES MIELS À ORLY



En novembre, un jury d'experts s'est réuni à la mairie d'Orly, où était organisé le Concours des miels de la Métropole du Grand Paris. Sur les 169 échantillons métropolitains déposés, 61 ont été sélectionnés, parmi lesquels celui de Lounes Boudjema, dont les ruches sont situées à Orly. Son miel s'est vu attribuer une médaille d'argent dans la catégorie Miel d'été liquide.

**PLAN NEIGE**  
TOUS MOBILISÉS

Lorsque d'importantes chutes de neige ont lieu, la ville peut déclencher son plan d'intervention neige.

Équipés de sableuses et de déneigeuses, les agents communaux se relaient alors pour traiter les 40 km de voirie de la ville avec par priorité croissante : les circuits de bus, les voies municipales, les accès aux bâtiments publics, les rues en pente et les quartiers pavillonnaires.

Les riverains, les bailleurs et les copropriétés doivent également dégager les trottoirs longeant leur habitation. C'est en effet grâce à la participation de chacun que la circulation de tous pourra être facilitée.

Le nouveau chemin aménagé près de la Seine offre un cadre verdoyant pour des balades à pieds ou à vélo.

**AMÉNAGEMENT**

## UN NOUVEAU CHEMIN PRÈS DE LA SEINE

**Dès que les beaux jours auront fait leur retour, les cyclistes et piétons pourront profiter du nouveau chemin aménagé le long de la Seine.**

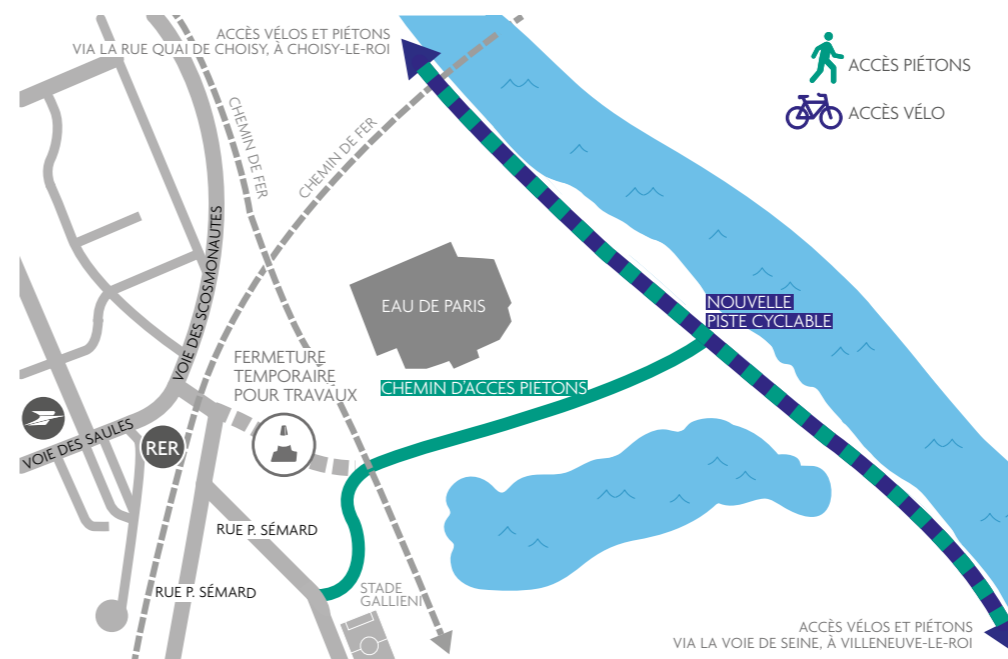
La ville d'Orly est traversée, à l'Est, par la Seine, offrant un cadre naturel propice à la balade et de très jolies vues. Pour permettre à chacun de profiter du chemin qui longe le cours d'eau, des travaux ont été menés durant plusieurs mois, fin 2017. Aujourd'hui achevés, ils offrent un beau passage aménagé, accessible à la fois aux vélos et aux piétons.

Une partie de la voie de Bouvray étant actuellement fermée pour travaux, l'accès piétons au chemin se fait depuis la rue Pierre Séward, derrière la gare des Saules et les immeubles de la Sablière, juste avant le stade Gallieni.

Les vélos peuvent eux rejoindre le chemin via la rue Quai de Choisy, au Nord, et la Voie de Seine, au Sud.

Ce nouveau chemin s'intègre dans l'aménagement global d'une gigantesque piste cyclable, traversant la France et l'Europe : l'Eurovéloroute. Le parcours relie Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne, soit 5 400 km sur 7 pays (Norvège, Suède, Danemark, Allemagne, Belgique, France et Espagne). La partie française est appelée « Eurovéloroute 3 ». De nombreux tronçons sont déjà aménagés, dont celui d'Orly.

Les travaux menés pour aménager le nouveau chemin orlysiens étaient financés par le Conseil départemental du Val-de-Marne et la Région Île-de-France. Ce projet était défendu de longue date par Christine Janodet, maire d'Orly et conseillère départementale.





## COMPAGNIE DU SILLAGE

FAIRE DANSER  
LA VILLE

En résidence sur Orly, la Compagnie du sillage bénéficie d'un soutien financier et logistique de la ville, renouvelé pour 3 ans à partir de début 2018.

À ce titre, tout au long de l'année, elle déploie des actions culturelles avec et pour les Orlysiens.

En 2018, elle prévoit notamment :

- ❖ De présenter son **spectacle de danse contemporaine et hip-hop** *Ces deux-là*, samedi 20 janvier, à 20h30, au Centre culturel.
- ❖ D'organiser de **nouveaux stages parents-enfants** gratuits pour les Orlysiens. *Prochain stage : dimanche 14 janvier, de 15h à 17h, salle Guy Môquet (26 avenue Guy Môquet). Inscriptions : ciedusillage@gmail.com.*
- ❖ De finaliser le **reportage Saison 4 –le film**, qui retrace le travail mené avec des danseurs orlysiens pour donner vie à une création originale lors des soirées *Scène hip-hop 2017*.
- ❖ De coordonner les prochaines **soirées Scène hip-hop**, en mars 2018, et d'y intégrer une nouvelle création.
- ❖ D'instaurer une « **matinée juniors** », pour les représentations des plus jeunes danseurs, en amont des soirées *Scène hip-hop*.



En décembre, les équipes de plusieurs structures municipales, établissements scolaires et associations ont été formées afin d'organiser des ateliers « Flowers of change » en 2018.

## CRÉATION COLLECTIVE

FAISONS D'ORLY  
UNE VILLE EN COULEUR

**En 2018, la ville lance un nouveau projet participatif : « Orly en couleur ». Tous les Orlysiens sont invités à participer.**

Orly se pare de couleurs. Dès janvier, la ville lance un nouveau projet collectif afin de donner vie à une œuvre multiple et colorée, qui sera installée dans le Parc Méliès, où se tiendra le festival *Orly en fête*, les 8, 9 et 10 juin prochains. Une centaine d'ateliers auront lieu entre janvier et juin 2018.

Deux équipes artistiques déploieront leurs actions à travers le territoire. La compagnie Dodue, spécialisée dans les arts de la rue, proposera des ateliers-spectacles. Guidé grâce à des histoires, le public réalisera de petits objets faits à partir d'emballages récupérés. La compagnie présentera lors d'*Orly en fête* un spectacle dans lequel chacun retrouvera l'objet créé.

L'artiste Pierre Estève, accompagné par l'association Art science 21, vous mobilisera quant à lui pour concevoir une scénographie participative comprenant une forêt de fleurs recyclées « Flowers of change », qui viendra décorer le Parc Méliès lors du festival *Orly en fête*. De nombreux ateliers seront organisés par les structures municipales, les établissements scolaires et les associations de la ville.

Les différents artistes intégreront dans leur processus de création des valeurs écocitoyennes de recyclage des déchets et de respect de l'environnement.

La liste des ateliers et représentations sera mise en ligne sur le site [mairie-orly.fr](http://mairie-orly.fr).

Dans la continuité de ce projet, la ville placera tous ses grands événements sous le signe de la couleur durant les prochains mois.

CONSEIL DE LA CULTURE :  
DÉFINIR ENSEMBLE LA PROGRAMMATION

Créé en 2016 et réunissant une vingtaine d'habitants volontaires, le Conseil de la culture se réunit régulièrement afin de co-construire les manifestations avec la ville. Ses membres travaillent actuellement sur les temps forts à venir jusqu'à cet été, mais aussi à la préparation de la saison 2018-2019.

INSERTION  
PROFESSIONNELLE  
DÉCOUVERTE DE  
MÉTIERS D'AVENIR

**Afin d'aider les jeunes dans leur orientation professionnelle, les équipes jeunesse de la ville ont créé des vidéos courtes et ludiques, qui présentent des métiers d'avenir.**

Elles seront disponibles à partir de février sur [mairie-orly.fr](http://mairie-orly.fr) et [jobwood.fr](http://jobwood.fr). 200 clés numériques seront aussi mises à disposition au Centre administratif, au forum Neruda et au Centre social Andrée Chedid.

Ces supports ont été réalisés avec la participation de jeunes d'Orly.

Ce projet était soutenu par le Commissariat général à l'égalité des territoires et le Conseil régional d'Île-de-France.

INSERTION  
PROFESSIONNELLE  
ET POURQUOI  
PAS UN PROJET À  
L'INTERNATIONAL ?

Dispositif Erasmus+, service volontaire européen, visa vacances travail... il existe de nombreux dispositifs pour accompagner les jeunes dans leur mobilité professionnelle à l'international. Avec ou sans diplôme, en stage ou sous contrat particulier, les options sont variées en fonction du profil et du projet de chacun.

**Pour être guidés dans leurs projets, les jeunes ont la possibilité de faire appel aux équipes du Centre social Andrée Chedid**, en se présentant sur place ou en prenant rendez-vous par téléphone.

**Renseignements**  
Tél. : 01 48 90 16 77  
06 68 56 60 84



## LYCÉE ARMAND GUILLAUMIN

TOUS CONTRE LE HARCÈLEMENT  
SCOLAIRE

**Les élèves et encadrants du lycée Armand Guillaumin se mobilisent régulièrement contre le harcèlement scolaire.**

À l'occasion de la *Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire*, le 9 novembre dernier, le lycée Armand Guillaumin d'Orly organisait une journée d'actions.

Distribution de bracelets, photo de groupe, exposition, projections de films, échanges... Cette journée a permis de libérer la parole et de sensibiliser chacun au problème du harcèlement scolaire. « *Partout, dans tous les établissements, on voit des gens qui se font harceler. Ça part de rien le plus souvent...* », explique l'une des élèves. Lors des échanges, les équipes encadrantes ont invité les jeunes à essayer de se projeter à la place des victimes pour comprendre leur situation et à chercher des solutions pour y mettre fin. Elles leur ont aussi conseillé de ne pas hésiter à faire appel aux adultes autour d'eux afin d'être aidés, que leur position soit celle de victime ou de témoin.

Parmi les supports présentés, le film *Victime pendant 5 ans* a de nouveau agit comme un électrochoc pour certains jeunes. Réalisé par d'anciens élèves de l'établissement, il présente le témoignage réel d'une jeune fille victime de harcèlement. Ce support est utilisé pour animer des temps de sensibilisation dans l'ensemble des collèges du Val-de-Marne et mis à disposition sur le site Internet du Conseil départemental. Le 25 novembre dernier, il était également projeté au Centre culturel d'Orly, à l'occasion de la *Journée de lutte contre les violences faites aux femmes*.

Le lycée Armand Guillaumin est largement investi dans la lutte contre le harcèlement scolaire, depuis plusieurs années. L'établissement a notamment reçu un prix académique en 2017 pour son affiche, présentée dans le cadre du concours *Non au harcèlement*, organisé par le ministère de l'Éducation nationale.

## Plus d'informations

[www.nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr)  
N° gratuit d'aide aux victimes : 30 20

## UNE AIDE POUR LES BAC+4

Afin d'encourager les jeunes dans la poursuite de leurs études, la ville propose une aide financière pour les étudiants de niveau Bac+4. Les dossiers, complets, doivent être retournés avant le 28 février.

Cette aide est ouverte aux étudiants habitant Orly, ayant validé un niveau bac+3 et/ou intégré des études bac+4, n'ayant pas redoublé plus d'une fois par cycle. Elle ne peut être attribuée qu'une seule fois.

Renseignements : Tél. : 01 48 90 20 00 - [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)



# FAMILLES

## INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Les inscriptions aux accueils de loisirs pour les vacances d'hiver (du 17 février au 4 mars) sont ouvertes jusqu'au samedi 27 janvier. Elles peuvent être réalisées :

- Sur le Portail familles (mairie-orly.fr),
- Au Centre administratif (7 avenue Adrien Raynal).

## SÉJOUR DURANT LES VACANCES DE PRINTEMPS

Du mardi 17 au jeudi 26 avril, la ville et la Caisse des écoles proposent un séjour au centre de vacances municipal d'Arêches, en Savoie, pour les enfants et adolescents âgés de 6 à 14 ans.

Les inscriptions seront ouvertes du 22 janvier au 17 mars, sur le Portail familles (www.mairie-orly.fr) et au Centre administratif.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions en petite section pour la rentrée de septembre 2018 (enfants nés en 2015) et le recensement des enfants nés en 2016 sont ouverts jusqu'au 27 janvier 2018. Ces démarches doivent être réalisées au Centre administratif.

### Renseignements

Tél. : 01 48 90 20 00  
www.mairie-orly.fr



### ORLY VACANCES FAMILLES

## TOUT LE MONDE A DROIT AUX VACANCES

**Vous n'avez pas pu partir en vacances récemment ? Pensez au dispositif Orly vacances familles !**

Le Centre communal d'action sociale (Ccas) de la ville d'Orly aide chaque année une vingtaine de familles à partir en vacances grâce à « Orly vacances familles ».

Ouvert à tous les Orlysiens, sans condition de ressources, ce dispositif a pour objectif de permettre le départ en vacances de familles qui ne sont pas parties depuis longtemps et qui ne pourraient pas partir sans cette aide. Pour être éligible, il faut résider sur la commune depuis au moins 2 ans, avoir au minimum un enfant scolarisé ou en garde à Orly et ne pas être parti en vacances depuis au moins 3 ans. Le dispositif peut être sollicité tout au long de l'année.

Le Ccas intervient alors en cofinancement, en plus de la participation de la famille et de la mobilisation de toutes les aides auxquelles elle peut prétendre.

« Franchement, si la mairie ne m'avait pas aidée, je ne serais pas partie », explique Samira, qui a pu profiter l'été dernier d'un séjour à proximité du Mont Blanc avec sa fille de 12 ans. « C'est la première fois que j'ai pu partir avec ma fille. C'était vraiment magnifique, c'était des vacances inoubliables », ajoute-t-elle. En plus du dispositif Orly vacances familles, Samira avait pu bénéficier d'autres aides, identifiées avec une assistante sociale.

### Renseignements

Réunion d'information

Jeudi 18 janvier

À 14h30, Centre administratif

## UNE PARENT'AISE À CHEDID

Chaque lundi matin à 9h, le Centre social Andrée Chedid (4 ter avenue de la Victoire) ouvre ses portes aux parents qui souhaitent partager un moment après avoir déposé leurs enfants à l'école.

Ce rendez-vous permet d'apprendre à se connaître autour d'un café, de discuter et de faire une pause avant de se lancer dans une nouvelle semaine.

« C'est convivial », « Il y a des personnes que l'on croise dans la rue et sans ça on leur aurait pas forcément parlé », « C'est bien de connaître de nouvelles personnes », « Et puis c'est notre moment à nous, sans les enfants », « Il y a aussi du social et de la confiance, on sait qu'on peut se confier à Kathy (animatrice du Centre social, Ndlr) si besoin », expliquent plusieurs mamans qui viennent fréquemment.

Ce temps d'échanges est gratuit et ouvert à tous. Chacun apporte généralement quelque chose à partager.

# ASSOCIATIONS

## ARRÊT SUR IMAGES UNE SOIRÉE DE BASKET INOUBLIABLE



En novembre, le Centre culturel faisait salle comble lors de la Nuit de la solidarité, organisée par Passerelle Orly-Sud, le Collectif enfants d'Algérie et la ville d'Orly.

### PASSERELLE ORLY-SUD

## CRÉER DU LIEN DANS LA VILLE

**L'association Passerelle Orly-Sud et la ville d'Orly se sont engagées réciproquement afin de déployer des actions sur le territoire.**

Partageant des objectifs communs d'animation du lien social et du vivre ensemble, Passerelle Orly-Sud et la ville d'Orly ont formalisé leur partenariat à travers la signature d'une convention sur 3 ans. Pour l'association, cet accord représente la garantie d'être soutenue dans ses actions de façon logistique et financière. Pour la ville, il s'agit de s'assurer en contrepartie de la mise en œuvre d'actions allant dans le sens du projet municipal.

Par cette convention, Passerelle Orly-Sud s'est en effet engagée à « assurer des missions dans le domaine de l'animation et de la cohésion sociale en cohérence avec les orientations municipales ». Concrètement, il s'agit pour elle de donner vie à des projets qui permettront de créer ou de renforcer les liens entre les différents quartiers de la ville, entre les habitants

et entre les générations. Cela pourra se traduire par l'organisation de festivals, de soirées thématiques, de rencontres ou d'autres initiatives qui restent à co-construire avec les habitants et les partenaires locaux (services municipaux, associations, écoles, collèges, acteurs de l'emploi...).

De son côté, la commune s'est engagée à mettre à disposition de Passerelle Orly-Sud des locaux adaptés et à lui octroyer une subvention annuelle dont le montant sera réévalué chaque année (35 000 € en 2018).



Lors de la Semaine de la solidarité internationale, Passerelle Orly-Sud a organisé un temps d'échanges autour de l'éducation des enfants. Plusieurs parents Orlysiens ont ainsi pu discuter et partager leurs points de vue et expériences avec des membres de l'association Kounouz, venus de Béchar, en Algérie.

### APPEL AUX DONS

Passerelle Orly-Sud et le Collectif enfants d'Algérie collectent des couvertures et des jouets (neuf/état neuf) au profit de familles syriennes réfugiées. Pour proposer votre aide : passerelle-orlysud@orange.fr - 06 33 60 84 34.

### TERRE HUMAINE 94

Prochaines activités :

- ❖ Samedi 13 janvier : sortie au Théâtre
- ❖ Dimanche 14 janvier : sucré/salé « galette des rois ».

Les adhésions pour l'année 2018 commenceront le 10 janvier.

L'assemblée générale de l'association se tiendra mercredi 24 janvier.

Permanences le mercredi, de 16h à 18h au Centre culturel (hors vacances scolaires).  
Tél. : 06 73 95 06 62

Le 13 décembre, plusieurs jeunes de l'AS Orly basket ont pu assister au match opposant Nanterre 92 et le club allemand de Nymburck, en Ligue des Champions.

Accompagnés de parents et membres du club, les mini basketteurs ont pu encourager leur champion Lahaou Konaté, ancien joueur de l'Aso, aujourd'hui membre de l'équipe de Nanterre et de l'équipe de France. Les U11 ont même eu la chance de pouvoir accompagner les joueurs de Nanterre lors de l'entrée sur le terrain. Une soirée inoubliable !

## RECHERCHE DE BÉNÉVOLES LES PETITS AMIS

**L'association Les Petits Amis recherche des bénévoles** pour se faire connaître, pour participer à des actions locales pour lever des fonds et éventuellement intervenir dans le cadre de projets en Haïti.

Créée en 2003, Les Petits Amis est installée à Orly depuis 2016. L'association œuvre en faveur des enfants issus de milieux défavorisés en Haïti. Parmi les projets menés, elle a déjà construit une boulangerie et un centre d'accueil qui héberge une quinzaine d'enfants orphelins.

**Renseignements :**  
Tél. : 06 27 08 38 26



# SENIORS

## FESTIVITÉ BANQUET DES SENIORS

N'oubliez pas : Le banquet des seniors se tiendra les 23, 24, 25 et 26 janvier prochains, dans les salons de la mairie (inscriptions closes). S'inscrire et ne pas venir, c'est gaspiller un repas. Dans le cadre de la lutte contre le gâchis alimentaire, le Ccas met en place un service gratuit de rappel par sms pour ses événements festifs. Pour y souscrire, rendez-vous au Centre administratif ou sur le site [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr).

## TRANSPORTS TARIFS RÉDUITS POUR TOUS



Grâce à une convention signée avec Île-de-France Mobilités, le Conseil départemental du Val-de-Marne ouvre à partir de 2018 son dispositif Améthyste à tous les retraités du Val-de-Marne.

À partir de janvier, l'ensemble des retraités imposables du département pourront ainsi bénéficier d'un forfait Navigo à moitié prix (soit une contribution annuelle de 420 € au lieu de 827,20 €). Les personnes handicapées et les retraités non imposables continueront à disposer d'un forfait à 25 €/an. Ces forfaits permettent un accès illimité dans tous les transports publics en Île-de-France.

Renseignements  
Tél. : 3994  
[www.valdemarne.fr](http://www.valdemarne.fr)



### TAXI SOCIAL

## UN DISPOSITIF UTILE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

**Créé en 2013 afin de répondre aux besoins exprimés par la population, le taxi social ne désemplit pas. Un nouveau véhicule a été acheté l'an dernier afin de permettre un transport dans des conditions optimales.**

La ville d'Orly dispose depuis 2013 d'un service de transport adapté : le taxi social. Il permet de faciliter les déplacements des personnes fragilisées, isolées, vieillissantes et/ou en situation de handicap qui ne peuvent, pour des raisons de mobilité, accéder aux réseaux de transports publics. Les bénéficiaires sont transportés dans un véhicule adapté, conduit par des chauffeurs accompagnateurs.

La réservation, payante, se fait au minimum 48h à l'avance, au 01 48 90 21 33. Depuis quelques mois, un nouveau véhicule a été mis en service, permettant un accueil dans des conditions améliorées.

Celui-ci répond en effet aux dernières normes en matière d'accueil des personnes en situation de handicap, il offre un meilleur confort de travail pour les agents et il est doté d'un plateau élévateur qui facilite l'accès des bénéficiaires.

Chaque année, le taxi social réalise plus de 1 700 trajets, au profit d'environ 120 bénéficiaires. La municipalité s'est engagée à ce que ce dispositif puisse être encore renforcé prochainement, afin de répondre aux besoins croissants qui pourraient être exprimés en vue de la création du futur centre municipal de santé unique. Pour rappel, cette nouvelle structure devrait ouvrir ses portes à l'horizon 2020, à proximité de la place Gaston Viens (ex place du Fer à Cheval), un emplacement voulu central et facilement accessible. Les centres de santé actuels resteront ouverts jusqu'à l'ouverture effective de ce nouveau centre.

## MISE À JOUR DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

En décembre, une fiche pré-remplie vous a été adressée afin de vous inviter à mettre à jour votre quotient familial, nécessaire pour vos inscriptions aux prestations (payantes et gratuites) de la ville. Cette fiche doit être retournée au plus tard le 19 janvier, accompagnée de votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016. Attention, votre avis d'imposition est l'élément qui permet de calculer votre quotient familial et donc les tarifs applicables pour un certain nombre de services et activités. Si ce document n'est pas fourni, c'est le tarif maximum qui sera alors appliqué.

Renseignements  
Tél. : 01 48 90 20 00

# ÉCONOMIE

## SORTIE SCOLAIRE DÉCOUVERTE DU MÉTIER DE BOULANGER



Fin 2017, la boulangerie l'Adrienne, située dans le centre ancien, a accueilli des élèves des écoles maternelles Paul Eluard et Romain Rolland afin de leur faire découvrir le métier de boulanger.

Après un moment d'échanges, les enfants et parents accompagnateurs ont pu pétrir la pâte. La visite s'est terminée par un goûter convivial.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE NOUVELLE VENUE À ORLYDIS



Depuis cet été, une agence Société générale a ouvert ses portes au sein du centre commercial Orlydis. Elle est ouverte du mardi au vendredi, de 10h15 à 18h30, et le samedi de 9h15 à 16h30, sans interruption. Un espace libre service est aussi accessible aux horaires d'ouverture du centre commercial. Il permet le dépôt de chèques et d'espèces, ainsi que les retraits au distributeur.

Cette nouvelle agence accueille les équipes des anciennes agences « Orly Châteaubriant » et « Orly ville ».

### SPEEDY ORLY

## UN NOUVEAU DÉPART POUR SPEEDY ORLY

**Le centre automobile Speedy Orly a été racheté cet été par le groupe Fastroad, qui promet amélioration de service pour les clients et politique de l'emploi favorable aux personnes en situation de handicap.**

Situé au 2 avenue Marcel Cachin, le centre Speedy Orly a été repris fin juin 2017 par le groupe Fastroad, qui défend une politique emploi ambitieuse en faveur des personnes en situation de handicap. Première entreprise adaptée dans le domaine du transport en France, Fastroad emploie plus de 80 % de travailleurs handicapés.

Après le transport, elle se lance aujourd'hui pour la première fois dans le secteur automobile avec le rachat de ce centre sous enseigne nationale. « Nous avons souhaité mettre en place un parcours professionnel autour du métier de mécanicien auto », explique Manuel Bonnet, Directeur général de Fastroad. « L'objectif dans ce centre, c'est de remettre en place une vraie qualité de service, d'offrir une nouvelle

rigueur aux clients, tout en travaillant sur la politique de l'emploi », ajoute-t-il. Certains employés sont ainsi entrés au capital de l'entreprise Speedy Orly, un apprenti a été embauché et des formations sont organisées pour permettre au personnel d'évoluer.

Côté prestations, le centre propose un large panel de services, sans rendez-vous, pour tous types de véhicules : diagnostic, pression des pneus, réparation de crevaison aux normes, remplacement ou réparation de pare-brise, embrayage, distribution, révision constructeur... Depuis le rachat, l'espace d'accueil a été entièrement rénové et la façade du bâtiment a été ravalée. Les efforts entrepris pour offrir un nouveau départ au centre semblent payer : « Il y a des gens qui reviennent et qui sont agréablement surpris du changement », indique José Borges, chef de centre.

### Informations pratiques

Speedy Orly  
Du lundi au vendredi : 8h-19h  
Samedi : 8h-17h  
Tél. : 01 48 92 07 92

## SOUTENIR LES STRUCTURES D'INSERTION

Souhaitant encourager l'insertion par l'emploi sur son territoire, la ville d'Orly a mis en place un cadre qui permettra désormais d'attribuer des subventions aux Structures d'insertion par l'activité économique (Siae) implantées sur la commune. Les attributions versées par la ville pourront prendre deux formes : une subvention d'équipement unique, attribuée une seule fois ou une subvention de fonctionnement, versée chaque année en deux temps.

Les Siae permettent, à l'échelle locale, de participer à la réduction du chômage. Elles représentent une opportunité d'insertion pour la population et offrent la possibilité à leurs employés de se former et d'accéder à un emploi pérenne.





ENTOURÉE DE DEUX AMIES ET D'UN PROFESSEUR BÉNÉVOLE, DOMINIQUE BOCAGE (À DROITE) A CRÉÉ LE GROUPE ASSOCIATIF DANS'ENKDANSE, QUI PROPOSE DES COURS DE DANSES DU MONDE « FOLK » ET « TRAD », AU CENTRE CULTUREL D'ORLY.

## DANSE ET PARTAGE

# DOMINIQUE BOCAGE

**Orlysiennne depuis 1976, mère de deux enfants aujourd'hui adultes, Dominique Bocage a profité de son passage à la retraite pour donner vie à un nouveau projet associatif sur la ville d'Orly. Depuis septembre, son groupe Dans'enKdanse propose ainsi des cours de danses du monde « folk » et « trad », chaque mardi au Centre culturel d'Orly.**

« Je suis en retraite depuis février et je voulais faire quelque chose pour ma ville », explique Dominique. Après avoir envisagé différents engagements auprès de structures existantes, c'est accompagnée de deux amies, Myriam Bastier et Anne-Marie Teixeira da Rocha, qu'elle s'est finalement décidée à se lancer dans cette nouvelle aventure. Les trois femmes ont eu la chance de pouvoir compter sur le soutien de Lucien Dauzet, professeur et chercheur expérimenté, qui leur a proposé de s'investir bénévolement à leurs côtés. Après un bref sondage autour d'elles, confirmant l'intérêt de potentiels adhérents, elles ont redoublé d'efforts pour mettre leur projet sur pied en quelques mois.

Pour Dominique, la création de ce groupe associatif a été l'occasion de renouer contact avec des habitants de la ville qu'elle n'avait plus vu depuis que ses enfants ont grandi. Elle a aussi pu faire de nouvelles rencontres.

Finalement, c'est bien sûr la danse, mais aussi et surtout la convivialité qui est au cœur de ce projet : « On n'est pas là pour la démonstration ni pour la performance, on est vraiment là pour se faire du bien (...) On se dépense, on rit, on échange. On fait une pause au milieu, chacun ramène quelque chose et ça permet de discuter », raconte Dominique.

Les cours sont accessibles aux danseurs expérimentés comme aux novices. « J'ai emmené deux jeunes femmes d'Orly l'autre jour, elles étaient un peu angoissées parce qu'elles débutent, mais finalement elles sont reparties épanouies (...) En fait, c'est comme dans les bals folks, on ne se connaît pas forcément au départ mais il y a toujours quelqu'un qui vient vers vous et qui vous aide à vous lancer », explique-t-elle. Cet univers « folk » et « trad », Dominique l'a découvert grâce à sa fille, musicienne professionnelle, ancienne élève de l'école municipale des arts d'Orly, qui organise régulièrement des bals et prestations « folk » avec ses groupes Issiba et O'Dela.

Durant les prochains mois, Dominique envisage de suivre des formations pour être aidée dans son rôle de trésorière de l'association. Afin de faire connaître Dans'enKdanse, les membres du groupe ont par ailleurs prévu d'organiser plusieurs soirées thématiques ouvertes à tous.

### LE CŒUR T'EN DIT

Dans'enKdanse est une formation de l'association Le cœur t'en dit. Créée en 2007, cette dernière a permis l'émergence de plusieurs projets autour de la musique et du partage : Dans'enKdanse, échange culturel entre musiciens et danseurs français et africains, stages de musique et de danse traditionnelles...

Elle accueille également les groupes de musique Issiba et O'Dela, dans lesquels joue la fille de Dominique, Caroline Bosselut.



### DANS'ENKDANSE

Dans'enKdanse propose des cours de danses du monde « folk » et « trad » tous les mardis (hors vacances scolaires), de 19h30 à 22h au Centre culturel Aragon-Triolet. Ces cours explorent un vaste répertoire de danses de toutes les régions de France et d'autres pays.

Régulièrement, des stages à thèmes ouverts à tous sont proposés. Le prochain, mardi 23 janvier, sera consacré aux « bourrées d'Auvergne ».

Les danses sont accessibles aux débutants. Le premier cours est gratuit.

#### RENSEIGNEMENTS

[www.dansenkdanse.fr](http://www.dansenkdanse.fr)  
[dansenkdanse@gmail.com](mailto:dansenkdanse@gmail.com)  
 Tél. : 06 85 84 39 90 / 06 83 48 86 93



# MÉMOIRE

## 1360 : LE SIÈGE D'ORLY



**Charles Nodier (1780-1844), de l'Académie française, et Jules de Gaulle, ancien élève de l'école des Chartes et professeur d'histoire, ont écrit « La nouvelle histoire de Paris et de ses environs » en 1841. L'académicien a rédigé au sein de cet ouvrage un court chapitre concernant la commune d'Orly.**

À deux lieues un quart de Sceaux, et à peu de distance de Thiais, est Orly, sur la pente du plateau de Long-Boyau. Ce village est fort ancien, il est désigné dans les chartes de l'évêché de Paris, dès le IX<sup>e</sup> siècle, sous le nom d'Aureliacum.

L'église est remarquable par une tour écrasée qui a dû être formidable autrefois.

En 1360, cette tour soutint un siège opiniâtre contre les Anglais : deux cent des habitants d'Orly s'y étaient retranchés ; ils avaient rempli l'église de provisions, et dressé des machines de guerre avec lesquelles ils portaient le ravage dans l'armée anglaise. Ils résistèrent pendant plus de

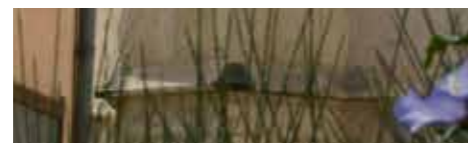
trois mois dans cette forteresse, mais enfin, n'espérant plus de secours, ayant épuisé toutes leurs provisions et pressés par la famine, ils capitulèrent. Les Anglais, au lieu d'admirer une aussi glorieuse défense, assassinèrent la moitié de ces malheureux, firent les autres prisonniers, brûlèrent le village, abattirent en partie la tour, et tout fiers de ces beaux faits d'armes contre de misérables paysans, se retirèrent en triomphe au camp qu'ils avaient près de Montlhéry.

Depuis ce temps la tour de l'église est restée mutilée ; mais les descendants des braves Français qui s'y défendirent avec tant de courage, se glorifient avec raison de cette ruine plus qu'ils ne feraient d'un chef d'œuvre d'architecture.

Orly est peuplé de 500 habitants.

Une plaque commémorative, située à droite après être entré par le portail principal, rappelle cette page d'histoire orlytienne.

**Jean Canet,**  
*Université pour tous.*





**01 48 53 16 53**

20, rue du commerce  
94310 Orly



*Cuisine familiale - fait maison*

Ouvert du lundi au samedi midi, et le vendredi soir.  
...et tous les mois, un samedi soir animé !

**JOËL DANJOU**

Votre Conseiller immobilier



ACHAT

VENTE

LOCATION

Estimation

*Pour bien vendre à Orly Appelez-moi*



Toutes transactions immobilières au service des Orlysiens

joel.danjou@optimhome.com

Je vis à Orly



www.danjou.optimhome.com

07 60 01 10 92

N°530 816 529 RSAC Créteil



14 ans d'expérience et d'écoute au service des Orlysiens

www.orlimmo.fr — Agence indépendante

- Estimation écrite et professionnelle OFFERTE
- Honoraires agence de 2,5% jusqu'à 4%
- Un accompagnement de A à Z dans votre projet de vente ou d'achat
- Un réseau national 12 000 agences immobilières indépendantes régit par une éthique.

01 48 52 05 38

10, Av de l'aérodrome - 94310 Orly  
orlimmo@bbox.fr



**Patrick MARGAROSSIAN**  
Conseiller immobilier



Votre agent immobilier@Domicile

**ESTIMATION OFFERTE**

- Une couverture nationale
- Frais réduits
- Des transactions sécurisées

Port. : 06 71 88 43 46  
patrick.margarossian@iadfrance.fr

www.iadfrance.com





**AMBULANCES LA FRATERNELLE**

Toute l'équipe vous remercie pour votre confiance et vous souhaite **une bonne année 2018.**



01 48 53 36 89

2 rue Antoine de Saint-Exupéry 94310 Orly

7J/7 TOUTES DISTANCES 24H/24

transferts - urgences - dialyses - kinésithérapie  
consultations - hospitalisations  
chimiothérapie et radiothérapie,  
transferts aéroport, gare

GAZ.COM

point

Installation • Contrat d'entretien • Dépannage d'appareils à gaz et ramonnage

01 48 52 15 14

www.gazpointcom.com  
gazpointcom@gmail.com - Fax : 01 48 92 18 39  
8, avenue de l'aérodrome - 94310 Orly  
SIRET 488 591 355 00026



# CONSEIL MUNICIPAL

## UN APERÇU DES DERNIERS CONSEILS

JEUDI 23 NOVEMBRE

### SOUTENIR LES PROJETS LOCAUX ET ŒUVRER POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Extraits des délibérations de ce conseil municipal :

❖ Vœu d'urgence pour une gestion publique de l'eau à Orly et dans l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre  
*Adopté à l'unanimité.*

❖ Autorisation donnée à Madame la Maire de signer une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Passerelle Orly Sud.  
*Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly).*

❖ Approbation du rapport d'activité 2016 contrat de ville.  
*L'assemblée municipale prend acte.*

❖ Orientations budgétaires 2018.  
*L'assemblée municipale prend acte.*

❖ Convention de collaboration dans le cadre d'une opération de déploiement de réseau FTTH (Fiber To The Home) par l'opérateur Orange sur la commune d'Orly.  
*Adopté à l'unanimité.*

❖ ZAC de la Pierre au Prêtre - Approbation de la cession d'une partie des parcelles S80, S81, S82 et S85 à Valophis Habitat en vue de la construction de l'îlot I.  
*Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly et 4 voix contre d'Une nouvelle ère pour Orly).*

❖ Cession d'une partie des terrains des Roses à Pierreval.  
*Adopté à l'unanimité.*

❖ Cadre d'attribution de subvention aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).  
*Adopté à l'unanimité.*

❖ Cotisation de fonctionnement 2017 pour Val-de-Marne Actif Pour l'Initiative (VMAPI).  
*Adopté à l'unanimité.*

JEUDI 21 DÉCEMBRE

### RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DES ENFANTS ET DU CONSEIL DES SENIORS

Extraits des délibérations de ce conseil municipal :

❖ Budget Ville - Approbation du budget primitif 2018.  
*Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe Agir pour Orly, 4 abstentions d'Une nouvelle ère pour Orly).*

❖ Présentation du budget annexe 2018 du Centre culturel.  
*Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly, 4 abstentions d'Une nouvelle ère pour Orly).*

❖ Approbation de la convention d'objectif et de moyens entre la Ville d'Orly et l'association « Avenir Sportif d'Orly ».  
*Adopté à l'unanimité.*

❖ Dispositif d'attribution de l'aide financière « Bac+4 » pour l'année 2017 et 2018.  
*Adopté à l'unanimité.*

❖ Protocole de relogement du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain d'Orly.  
*Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly).*

❖ Vœu d'urgence - Lycée Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi  
Le Conseil municipal d'Orly demande à ce que la Région Île-de-France mobilise, en extrême urgence, les moyens nécessaires pour assurer la rentrée scolaire de janvier 2018 dans des conditions satisfaisantes en matière de sécurité sanitaire, de travail

et d'enseignement. Elle demande à ce que soit lancée, au plus vite, la reconstruction du lycée.  
*Ce vœu a été adopté à l'unanimité.*

### CONSEIL DES SENIORS

Les nouveaux conseillers sont : Léontine Abalo, Franck Banner, Alain Falcy, Josette Barnier, Yves Fauveau, Jean-Charles Bernadi, Claude Beroldy, Edith Bidault, Thierry Caplier, Sylviane Bonvalet, Lydie Lescastreys, Jean Canet, Vincent Charlot, Pierre Dauchez, Martine Besniet, Arlette André, Léonie Novar, Eliane Souben, Ginette Robert, Martine Pezzot, Michel Talon.

### CONSEIL DES ENFANTS

Les nouveaux conseillers sont : Tya Meunier, Axel Brizard (*école Cité jardins*), Mayssem Labidi, Maïssam Tanfourri (*école du Centre*), Tina Djeridi Illouli, Kenneth Chu (*école Jean Moulin*), Sarah Bendeddouche, Jenna Guetari, Layel El Mazouzi, Mathéo Rai, Moïse Sine (*école Joliot Curie*), Céline Ben Smail, Amane Soudjay (*école Marcel Cachin A*), Alizéa Séréna Lacombe, Marwan Tatou (*école Marcel Cachin B*), Kryston Safi, Tesmine Lajili, Adamé Toure, Saël Sidaou (*groupe scolaire Paul Éluard*), Taymiya Cougui, Aussama Hariry (*école Romain Rolland A*), Roquia Diallo, Rayan Bouklouch (*école Romain Rolland B*), Jasmine Boucetta (*collège Desnos*), Wassila Ridouth, Meriam El Haddar, Sibylle Zimmermann (*collège Dorval*), Kylian Kuipou, Alix Zimmerman, Xavier Gomes Borges, Imen Benahmed, Naël Louiadrihi, Geeviga Geevenesan, Maël Kuipou, Morgane de Abreu, Zara Aktar.



Plus de délibérations  
Comptes-rendus complets  
sur [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)

# EXPRESSIONS

GAUCHE CITOYENNE  
(Majorité municipale)

ÉLUS SOCIALISTES  
(Majorité municipale)

COMMUNISTES ET PARTENAIRES  
(Majorité municipale)

## INVESTIR POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Le budget 2018 de la ville d'Orly présenté et adopté par la majorité municipale s'appuie sur une politique qui depuis 10 ans anticipe sur son avenir.

Depuis plus de 5 ans, la municipalité a réduit de plus de 10 millions sa dette.

Il est bon de rappeler que la très grande part de notre dette est composée d'emprunts qui ont servi au renouvellement urbain, à la rénovation et à la diversification de l'habitat et à renforcer les équipements publics.

Notre ville a besoin d'investir massivement pour notre santé, l'éducation et défendre la qualité de ses services publics.

Nos écoles élémentaires et maternelles ont vieilli et doivent mieux correspondre aux besoins futurs de nos enfants. Ainsi un nouveau groupe scolaire devrait être réalisé dans les prochaines années sur le terrain occupé par l'ancien collège Robert Desnos.

Il s'agit d'investissements lourds de 5 à 8 millions d'euros. Notre commune est prête à répondre à cette nécessité. Elle a pourtant dû faire face à la baisse des dotations de l'État de 4,2 millions d'euros depuis 2008.

Les décisions du gouvernement qui vont priver les collectivités locales de 13 milliards d'euros sur le quinquennat vont inévitablement affaiblir l'action publique de nos villes et départements.

La majorité municipale et Christine Janodet gèrent au quotidien notre commune tout en pensant aux investissements futurs pour notre jeunesse !

Nous souhaitons à toutes les Orlysiennes et tous les Orlysiens nos meilleurs vœux pour cette année 2018 !

*Les élus de la majorité municipale des groupes Gauche citoyenne, du Parti socialiste, du Parti communiste et partenaires.*

## AGIR POUR ORLY (Opposition municipale)

QUEL BUDGET POUR QUELLE POLITIQUE À ORLY EN 2018 ?

Jeudi 21 décembre 2017, le conseil municipal validait le budget 2018 de notre ville. Ce que nous pouvons en dire, c'est qu'il est à l'image de l'action que mène la municipalité depuis le début de la mandature : une politique de gestion des moyens, à distance et sans engagement. Qu'en est-il des valeurs défendues au sein de notre commune ? Quelles sont les priorités ? Après 44 mois d'exercice du pouvoir, nous n'arrivons toujours pas à lire la feuille de route qu'aurait pu se fixer la municipalité. C'est d'engagement dont il est question ici. Être engagé auprès de ses concitoyens ce n'est pas faire de la communication, donner l'impression que tout est fait, là où tout reste à faire. S'engager c'est donner vie à des convictions, mettre en œuvre un projet concret, évaluable. Au lieu de cela, la municipalité nous propose un budget désincarné, basé sur des comptes, dont la grande fierté réside dans une imposture, répétée à souhait : celle de l'absence d'augmentation des impôts depuis 6 ans ! Penseraient-ils que les euros prélevés chaque mois aux Orlysiens, du fait de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, décidée par cette majorité, auraient un effet moindre sur les finances des familles Orlysiennes, que si elles s'étaient appelées « Impôts » ? De qui se moque-t-on ? Le budget voté présente une compilation d'intentions abstraites, sans objectifs précis, donc non évaluable. Et puisque aucun engagement n'a été pris, aucun compte ne devra être rendu, c'est aussi simple que cela. Malgré l'absence d'ambition des élus chargés d'exercer le pouvoir localement, nous restons convaincus dans nos prises de position et notre investissement pour Orly, que des améliorations substantielles peuvent être réalisées dans les secteurs prioritaires (éducatifs, emploi, logement, solidarité, sécurité, etc.). Nous resterons mobilisés en 2018 pour faire bouger les lignes. Excellente année à toutes et tous,  
*Brahim Messaci, Lyonel Cros, Claude Sancho.*

## UNE NOUVELLE ÈRE POUR ORLY (Opposition municipale)

UN BIS REPETITA AU LYCÉE G. BRASSENS

Lors de notre tribune du mois de mai 2017, nous vous avons déjà alerté sur les difficultés pédagogiques, les conditions de travail et l'état de vétusté du Lycée G. Brassens, plus particulièrement lié au bâti, aux différents effondrements actés, aux problèmes d'amiante non résolus. Ces problèmes récurrents sur cet établissement nous amènent à un constat accablant depuis plus de 15 ans sur l'impuissance de la région Ile de France, de M. Huchon hier et de Mme Pécresse aujourd'hui, à régler ce dossier. Bis repetita ! Le lundi 18 décembre un droit de retrait a été exercé par les personnels au vu de la présence avérée d'amiante dans l'air. Nous connaissons les effets néfastes de l'amiante, la responsabilité de la Région est engagée. Nous trouvons déplorable que ce dossier puisse en rester là. En tant qu'élus, pour la protection de nos enfants et de tout le personnel du Lycée G. Brassens, nous devons agir de façon très forte auprès des services concernés de l'État. Une Nouvelle ère pour Orly va demander à être reçue par les services de la Région Île de France et de l'Éducation Nationale afin de trouver des solutions en urgence. La rentrée de janvier 2018 de nos élèves et du personnel au sein de cet établissement ne peut pas se faire si les conditions sanitaires ne sont pas respectées. Néanmoins n'oublions pas ces fêtes qui sont souvent des moments festifs pour les familles. Une Nouvelle ère pour Orly et tous ses élus vous souhaitent de bonnes fêtes de Noël et une très belle année 2018.  
*Marco Pisanu, Marianne Cimino, Line Assogbavi, Denis Reynaud.*



# ORLY PRATIQUE



## Numéros utiles

### NUMÉRO VERT

La ville d'Orly propose un numéro vert gratuit\* pour tous vos signalements:

**0800 094 310** (\*Appel gratuit depuis un poste fixe)

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE**

**MALADIE CRÉTEIL** 36 46

**POMPIERS** 18 ou 01 47 26 90 20

**POLICE** 17

**ASVP D'ORLY** 01 48 90 21 65

**COMMISSARIAT**

**DE CHOISY-LE-ROI** 01 48 90 15 15

**SAMU** 15

**PÔLE EMPLOI-ANTENNE**

**CHOISY-LE-ROI** 39 49

**LA POSTE** 36 31

**POINT D'ACCÈS AU DROIT**

2 place du Fer-à-Cheval

Tél.: 01 48 53 69 28

RDV sur place ou par téléphone

**CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES** 01 48 90 21 42

(Informations juridiques et aide aux victimes: permanences au Centre administratif (Ccas) le mercredi et le vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous et de 14h à 17h sur rendez-vous; au Point d'accès au droit (place du Fer-à-Cheval) le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous).

**ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS** 01 48 84 28 19

(Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, fermeture le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 8h30 à 12h30)

**HÉBERGEMENT DE JOUR**

Assistants sociaux: 01 48 84 28 19

Après 17h, nuit et week-end:

01 48 90 15 15

(Commissariat de Choisy-le-Roi)

**DÉRIVES SECTAIRES**

www.derives-sectes.gouv.fr

### Centre administratif municipal

7 avenue Adrien Raynal

94 310 Orly

Tél.: 01 48 90 20 00

E-mail: guichetunique@mairie-orly.fr

### Accueil du public:

Lundi, mardi, mercredi, vendredi:

8h45-12h30 / 14h-17h30

Jeudi: 14h-17h30

Samedi: 8h45-11h45

## Pharmacies de garde

**7 JANVIER** Pharmacie Acalin  
8 voie des Saules, Orly

**14 JANVIER** Pharmacie de la gare  
12 av. Hippolyte Caillat, Villeneuve-le-Roi

**21 JANVIER** Pharmacie des 3 communes  
72 boulevard de Stalingrad, Choisy

**28 JANVIER** Pharmacie des deux ponts  
17 avenue Victor Hugo, Choisy

**4 FÉVRIER** Pharmacie Bredillet  
4 Rue Louis Bonin, Orly

**11 FÉVRIER** Pharmacie de la mairie  
7 place du Marché, Thiais

**18 FÉVRIER** Pharmacie Romain Gary  
21 avenue du Général de Gaulle, Thiais

**25 FÉVRIER** Grand pharmacie Saint Louis  
14 rue Louise Michel, Choisy

Retrouvez plus de pharmacies de garde sur: [www.monpharmacien-idf.fr](http://www.monpharmacien-idf.fr)

## Ramassage & déchèterie

### DÉCHETS VERTS

Collecte des sapins  
lundi 8 janvier

### OBJETS ENCOMBRANTS

Secteur habitat pavillonnaire  
Jeudis 25 janvier et 22 février

Secteurs habitat mixte et collectif  
Vendredis 26 janvier et 23 février

Secteur Grand ensemble  
Mardis 30 janvier et 27 février

### CAMION PLANÈTE

Marché des Terrasses  
Jeudis 11 janvier et 8 février de 9h à 12h

Marché du Vieil Orly  
Samedis 27 janvier et 24 février de 9h à 12h

### JETONS PROPRE

Déchèterie de Villeneuve-le-Roi  
Rue des vœux Saint-Georges. Z.I  
01 49 61 75 96

Déchèterie de Chevilly-Larue  
Zone Cerisaie Nord-Rue du Stade.  
01 49 84 45 91

Déchèterie à Choisy-le-Roi  
133, avenue d'Alfortville  
01 58 42 92 70

## Élus

### MAIRE ET MAIRE ADJOINTS

**Christine Janodet**

Maire Finances, communication, grands projets urbains, relations publiques, droit des femmes et conseillère départementale du Val-de-Marne

**Jean-François Chazottes**

1<sup>er</sup> Maire adjoint Aménagement, travaux et urbanisme

**Stéphanie Barré**

Adjointe au maire Santé-prévention, hygiène et développement durable

**Hind Benaini**

Adjointe au maire Développement économique, commerce, politique de l'emploi et formation professionnelle de la population

**Hamide Kermani**

Adjoint au maire Jeunesse et politique de la ville

**Nathalie Besniet**

Adjointe au maire Culture, mémoires, archives, sport

**Maribel Aviles Corona**

Adjointe au maire Affaires sociales, solidarité, personnes âgées et petite enfance

**Imène Ben Cheikh**

Adjointe au maire Education et enfance

**Farid Radjough**

Adjoint au maire Ressources humaines, instances paritaires et formation professionnelle du personnel communal

**Marilyne Herlin**

Adjointe au maire Logement et habitat

**Paul Farouz**

Adjoint au maire Affaires générales et sécurité

### MAIRES ADJOINTS DE QUARTIERS

**Alain Girard** Secteur Est

**Thierry Atlan** Secteur Centre

**Jacqueline Marconi** Secteur Ouest

### CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

**Roselyne Charles-Elie-Nelson** Vie scolaire et action éducative « maternelle »

**Karine Bettayeb** Ressources humaines, projet d'administration et démarche qualité

**Sana El Amrani** Planification financière

**Christian de Barros** Logement et habitat

**Frank-Eric Baum** Sports

**Malikat Vera** Petite enfance

**Dahmane Bessami** Sécurité des établissements et suivi des établissements recevant du public

**Geneviève Bonnisseau** Développement durable

**Monique Kucinski** Relations publiques, vie associative, droits des femmes, cérémonies et protocoles

**Josiane Dautry** Jumelage et coopération décentralisée

**Eddy Jourde** Gestion urbaine de proximité

**Christian Brissepot** Transports publics et relations usagers des transports publics

**Patrick Bourgeois** Nouvelles technologies de l'information et de la communication

**Pierre Stouvenel** Gestion urbaine de ville

Rencontre sur rendez-vous en mairie: 01 48 90 20 00

## État civil



### Naissances

*Avec nos plus vives félicitations*

Djayen Lacom, Elijah Gasnier Négrobar, Georges Bukaka, Malik Abdelaali, Haroun Gheraieb, Aliya Dlimsi, Marius Salgueiro Capirchio, Naim Mahiou, Lina Laatil, Éden Khider, Lily Marché, Safiya Koptan, Ethann N'Guessan, Cassiopée Counoussamy, Souaib Doucoure Ndiaye, Noah Villeneuve, Safiyya Souiki, Lyed Belloumi, Kenawe Mituanga Effi, Adam Salhi, Maryam Rabouhi, Sacha Halby, Julien Gagnier, Alice Acharya, Inaya Dridi, Imran Jiyari, Ayden Charkaoui, Firdaws Benali, Lola Daubigny Lelard, Farah Zerkili, Rania Zerkili, Ilian Fedor Chaar, Kais Fedor Chaar, Ilan Dartigues, Séléna Levé, Kais Hambli, Eden Bernard-Charlotte, Thais Didier, Sira Fofana, Layann Soulac Eliezer, Énaura Dersion, Zakaria Rouabah, Ali Sabir, Adèle Maillard Hostalie, Sami Fahem, Aaron Guidi, Amine Kridagh, Alan Courtois, Salomé Henry, Badisse Kharraz.

### Mariages

*Avec tous nos vœux de bonheur*

Abdelouahab Drici et Samia Bouabid, Dylan Courtois et Céline Poirrié, Claude Le Manour et Danielle Ajourque, Samy Boughezala et Violeta-Daniela Croitoru, Mohammed Daib et France Tétrault.

### Décès

*Avec nos sincères condoléances*

Henriette Daigre veuve Lecutier (80), André Buret (80), Afi Lokossou pacsée Hetchily (44), Saleh Khorchid (70), Maria Lecuona veuve Ibargoyen (89), Carmine Marzilli veuve Fraioli (93), Denise Velluet veuve Malaquin (74), Marie Grillot veuve Monteaux (93), Josette Taieb épouse Melki (79), Jacky Guillou (72), Léontine Monteil veuve Charliac (97), Maria do Nascimento Tome veuve Lourenço De Figueiredo (91), Maria de Fatima Parada épouse Pereira (64), Charlotte Lupo épouse Celletti (74), André Marchetich (84), Jean Peuvrier (71), Rachel Eko-Ndombi épouse Behalal (62), Guillaume Marchadour (97), Saliha Zoghliami Chikhaoui épouse Khalifa (68), Jacqueline Touraine épouse Moran (79), Jean-Pierre Pénot (71), José Abreu Rodrigues (55), Jacqueline Tihan veuve Herrer (83), Brahim Oirgane (81), Thierry Benoit (55), Stéphane Ludovic (25), Jacqueline Bègue (84), Ahmed Badra (75), André Moutote (83), Mario Del Signore (85).



## De vous à nous...

**Vous avez une question? Vous souhaitez proposer un article? Vous n'avez pas reçu votre journal?**

Pour nous adresser votre courrier, 3 options:



### PAR MAIL

orlynotreville@mairie-orly.fr



### SUR INTERNET

www.mairie-orly.fr

Rubrique Actualités, Vos questions



### PAR COURRIER

Mairie d'Orly - Direction de la communication - Journal municipal  
BP 90 054 - 94311 Orly Cedex

## Annonces

### REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Colas et leurs enfants vous remercient pour les marques de sympathie et le soutien que vous leur avez témoignés lors du décès de Christophe Colas.

Pascal et Sandrine Marchadour et leurs enfants remercient les nombreuses personnes qui ont été présentes et leur ont témoigné des marques de sympathie suite aux décès de Guillaume Marchadour en novembre 2017 et Raymonde Marchadour en 2000. Ils ont vécu à Orly de nombreux moments chaleureux avec vous, que ce soit lors des activités proposées sur la ville ou lors des séjours partagés avec les anciens. Merci pour eux.

### EMPLOI

Recherche femme de ménage avec références et au moins 2 à 3 ans d'expérience 3h/jour et 5 fois/semaine, du lundi au vendredi de 10h30 à 13h30. Me contacter durant l'après-midi. Paiement par chèque emploi service.  
06 49 40 70 74

Je monte tous les meubles en kit (lit, dressing, table, chaises etc...) et j'effectue les travaux suivants : peinture, électricité, percements avec visseries. Paiement par chèque emploi service. 06 11 63 78 47

Professeur de mathématiques au lycée, propose de faire du soutien scolaire en mathématiques pour les lycéens, tarif horaire négociable. Paiement par chèque emploi service. 06 33 68 30 11

### DIVERS

Vend petite cocotte-minute, petites et grandes tasses, disques 33/45 tours, 2 téléphones avec des grosses touches.  
06 41 39 56 50

Vente d'un fauteuil de bureau noir, très bon état, dossier ergonomique, 5 pieds à roulettes, 30 €. 06 18 21 13 87

Cherche personne sérieuse (eux) pour me donner bénévolement des cours d'harmonica. 06 47 77 89 14

L'association Lire pour vivre (www.lirepourvivre.fr) recherche enseignant retraité pour donner des cours à des adultes. 06 34 60 14 86

Ville d'Orly

Rejoignez-nous sur Facebook!

[facebook.com/villeorly](https://facebook.com/villeorly)



# Meilleurs vœux



**Inventons les couleurs de demain !**



[www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)

 [facebook.com/villeorly](https://facebook.com/villeorly)